

➤ **DÉFINIT** le plan de financement suivant :

Aide concernée		Sollicitée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
Conseil Départemental	Plan Marshall – Village Côte-d'Or	Sollicitée	9 069,00 €	50 %	4 534,50 €
TOTAL DES AIDES				50 %	4 534,50 €
Autofinancement du maître d'ouvrage				50%	4 534,50 €

➤ **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré à RUFFEY-lès-ECHIREY, le 23 avril 2024

Madame le Maire,
Nadine MUTIN

